

COMMUNE LES VARENNES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL n°8

DU 22 mai 2019

Convocation du 16/05/2019

Présents : *Iris BARDIN, Philippe GOUX, Xavier MELLET, Emmanuel JEAN, Elsa MERICQ, Vanessa LOBO, Cédric PENARD, Christian BOUHOT, Nathalie STEPHAN, Cédric LAYRE,*

Absents excusés : *Thierry MERCADAL*

Procurations :

Secrétaire de séances : *Nathalie STEPHAN*

ORDRE DU JOUR : ouverture à 20h30

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 17/04/2019

Le planning de garde du bureau des élections sera réorganisé.

1 – Délibération admission en non-valeur

Monsieur le Maire informe les membres présents du Conseil municipal d'une annulation d'une admission en non-valeur

Ouïe l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- *D'accepter à l'unanimité l'annulation de 1.25 € TTC*

2- Convention ICEA

Monsieur le Maire revient après des membres présents du Conseil municipal du dossier ICEA.

Echange entre les différents membres sur la structure, les conditions dans le temps (22 ans)

Ouïe l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- *Vote contre : 9*
- *Vote pour : 1*
- *Abstention : 0*

3- Règlement facture NEROCAN – Toiture de l’Eglise

Monsieur le Maire informe les membres présents du Conseil municipal :

Facture >= à 2 500.00 €. Sur la facture 43 000 € au lieu de 48 000 €, idée économie 5 000.00 €.

Monsieur le Maire demande si on paye ?

Ouïe l’exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour payer.

4- Présentation des devis WC école

Monsieur le Maire donne lecture aux membres présents du Conseil municipal de 2 devis :

- Nérocac 1798.32 € TTC
- SARL Saint Sernin 1 284.00 € TTC

Pour dépose de 3 WC et pose de 3 WC nouveaux

Devis pour pose de robinets et arrivée eau chaude par installation d’un chauffe-eau + installation d’une plaque inox au-dessus de l’évier prix 1 414.80 € TTC.

Ouïe l’exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- *Voter pour les WC : choix de l’entreprise Saint Sernin*
- *Voter pour le changement des robinets*
- *Voter contre le chauffe-eau*

5- AD motoculture - Subvention

Monsieur le Maire informe les membres présents du Conseil municipal que seule la tondeuse sera subventionnée. Total 7 200 € HT.

Monsieur le Maire va se renseigner pour savoir si le tracteur est équipé pour pouvoir circuler sur la route.

Ouïe l’exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- *De revoir les devis en fonction des réponses apportées pour l’équipement du tracteur.*

6- Questions diverses

- Les cloches : changement de mélodie contestée par différents membres du conseil. Monsieur le Maire va voir si on peut la changer. De plus nous avons eu une subvention de 40 %
- 5 personnes se sont manifestées pour l'emploi de mairie. Les entretiens sont prévus pour mi-juin et seront conduits par les membres de la commission des ressources humaines.
- Les élections européennes prévues le 26/05/2019. Les bureaux seront installés samedi 25/05/2019 à 15h00.
- L'éclairage nocturne pour la fête du village prévue le 14/15/16 juin sera remis gratuitement par le SDEHG pour cette période.
- Salle des fêtes :
 - 1 porte est à changer aux wc
 - La porte d'entrée ne se ferme pas en haut
 - Sécuriser les rideaux de séparation en les verrouillant
- Un problème d'entretien de la salle des fêtes est soulevé : tables, toiles d'araignées etc....
- Bibliothèque : ouverture 1^{er} samedi du mois. Il manque des livres pour enfants
- Date pour la prochaine réunion PLU : 13/06/2019 à 20h30
- Date pour le prochain conseil municipal : 03/07/2019 à 20h30
- Date commission scolaire : 11/06/2019 à 20h30

<i>Philippe GOUX</i>	
<i>Elsa MERICQ</i>	
<i>Cédric PENARD</i>	
<i>Iris BARDIN</i>	
<i>Christian BOUHOT</i>	
<i>Emmanuel JEAN</i>	
<i>Cédric LAYRE</i>	
<i>Vanessa LOBO</i>	
<i>Xavier MELLET</i>	
<i>Thierry MERCADAL</i>	
<i>Nathalie STEPHAN</i>	